Montreuil le 13/02/2023

BONJOUR À TOUTES ET TOUS,

Tout d'abord, la CGT Finances Publiques vous félicite pour votre réussite au concours de B interne spécial. Si dès à présent vous vous posez de nombreuses questions, la CGT et ses militants sont là pour y répondre.

QUELLE FORMATION VOUS SERA PROPOSÉE?

En tant que lauréat, vous pourrez suivre des formations ponctuelles dans le cadre du parcours complémentaire de formation.

Ces formations vous seront proposées par votre formation locale et seront fonction de votre affectation à venir. Elles devront vous permettre de prendre votre poste dans de bonnes conditions.

Ces formations sont dispensées dans les Centres Interrégionaux de Formation et les Antennes des Centres Interrégionaux de Formation, ou encore par les formations locales.

➔ **Pour la CGT Finances Publiques** les lauréats de tous les concours doivent pouvoir accéder à une formation de qualité. Cette absence de formation pour les lauréats du CIS est inadmissible et inacceptable.

➔ **Pour la CGT Finances Publiques,** l'administration doit mettre les moyens à hauteur des enjeux concernant la formation continue. Le catalogue des formations proposées doit être en adéquation avec les besoins des services et agents. Tous les agents doivent pouvoir se former dans de bonnes conditions, sans entrave ni empêchement pour nécessité de service ou autre surcharge de travail. Les centres de formation continue doivent exister au plus près des agents.

VOTRE AFFECTATION À VENIR :

Vous avez dû, dès janvier, déposer une demande de mutation à titre prévisionnel. Si vous souhaitez transmettre cette dernière aux élus B afin qu'ils vous accompagnent au mieux, n'hésitez pas à leur transmettre votre double de mutation à l'adresse suivante : **elusb@cgt.fr**

Votre demande doit être accompagnée de votre numéro de portable et de toutes pièces justifiant de votre situation.

☛ **POUR RAPPEL,** votre mouvement sera publié sur Ulysse le 28 avril 2023.

Quelques jours auparavant la DG publiera le tableau de classement.

Une réunion d'information se déroulera entre les élus B et le bureau mobilité-carrière des cadres B quelques jours après la diffusion du mouvement. Cette réunion sera l'occasion d'intervenir sur les situations individuelles les plus préoccupantes.

Pour toutes vos questions relatives à votre future formation :
cgtenfip@gmail.com

Pour toutes vos questions sur vos affectations : elusb@cgt.fr